



DOSSIER

## Non à l'Europe du fric

Alors que certains partis politiques se déchirent sur fond de course à l'Élysée, il est bien rare que le débat ait lieu sur les véritables enjeux d'une Constitution écrite sur mesure pour défendre les seuls intérêts economico-financiers.

LIRE LE DOSSIER PAGE 3



Page 2

## L'UMP locale fait son cinéma

"QUE DE GESTICULATIONS POUR DIRE NON"

# LE CITOYEN

"LE MONDE APPARTIENT À CELUI QUI EST DEBOUT"

MENSUEL D'OPINION

www.le-citoyen.org | NUMÉRO 2 | Janvier 2005

## Un réseau d'élus pour s'opposer à la dictature économique



Hor­mis France 3 qui a produit un excellent reportage sur le sujet, la presse locale et régionale a, par ignorance ou idéologie, boudé un évé­nement majeur sur Grigny. La création du réseau national des élus et collectivités hors-AGCS (notre notre édition de décembre) a rassemblé une centaine d'élus, dans leur pluralité, venus des quatre coins de France pour dire non à cette dictature économique que représente l'AGCS. Tandis que les «petites» collectivités se montraient très préoccupées par la disparition programmée ou anticipée de leurs services publics, toutes affirmaient fortement leur engagement à ne pas céder du terrain et à faire acte de solidarité pour repousser la dérive libérale portée par l'Organisation Mondiale du Commerce et relayée par l'Europe. L'association du réseau des élus et collectivités hors AGCS est sortie renforcée de cette journée de travail et porteuse d'un programme d'actions et d'explications ambitieux. Le conseil d'administration, élu à l'unanimité, fort de ses 28 membres est représentatif de la diversité des élus et des collectivités de France.

SUITE PAGE 2

## BONNE ANNÉE 2005

LES VOEUX DE NOTRE ASSOCIATION  
LE CITOYEN À SES LECTEURS,  
ET AUX AUTRES...

GRIGNY LE 13 JANVIER 2005, 18H30 SALLE SERVANIN

## Savoir dire : non !

La presse nous a rebattu les oreilles avec les 58% de « oui » pour la constitution européenne au PS.

C'est un peu vite oublier qu'il reste 42 % de militants socialistes qui n'adhèrent pas du tout à l'idée dominante que les forceps de Hollande ont portée dans les urnes.

C'est un peu vite oublier que chez ATTAC 84% des votants se prononcent pour le « non ».

C'est un peu vite oublier que dans les syndicats la poussée du non est extrêmement forte et conduira, nous l'espérons, les grandes fédérations à se positionner contre cette constitution.

C'est un peu vite oublier que le rouleau compresseur médiatique qui a ouvertement pris position pour le « oui », et ne s'en cache pas, aura du mal à contrer cette vague de fond que nous appelons de nos vœux et qui semble monter de la rue.

Et, au risque de nous répéter, nous affirmons que l'on peut être un Européen convaincu et se prononcer contre une constitution taillée sur mesure pour favoriser le profit, les délocalisations, la précarité, la montée du chômage...

Ceux qui ont lu le document, qui l'ont analysé - et nous en sommes - peuvent témoigner de son caractère antisocial. Ils peuvent, aussi, dire que l'opacité qui domine ce texte permet de faire dire en quelques mots, dans un article, le contraire de ce qui était développé dans un autre et qui semblait aller dans le sens d'une affirmation de la prédominance du social.

Au delà de l'escroquerie intellectuelle et de la volonté manifeste de brouiller sans cesse les pistes, ceux qui ont rédigé ce document, qui veulent vous l'imposer, brandissent, pour parvenir à leurs fins, le spectre de la peur et du chaos si le non l'emportait.

En fait, si le « non » l'emporte, les traités actuels continueront de s'appliquer et l'Europe fonctionnera comme elle fonctionne aujourd'hui.

RENÉ BALME

## SOMMAIRE

L'AGGLOMÉRATION PAGE 2

LE DOSSIER PAGE 3

L'ACTUALITÉ PAGE 4

## en bref

## UMP LOCALE

Triste spectacle que celui donné par l'UMP au conseil municipal de décembre. M. ODO, plus agressif et arrogant que jamais, pour masquer ses insuffisances politiques chroniques, tenta de faire dévier le débat en provoquant maints incidents. Le propre de ceux qui ont très peu d'argument est de parler beaucoup, c'est ce que fait Xavier ODO avec la vulgarité de ceux qui ont du mal à respecter les règles du débat démocratique au conseil municipal

## AVIS DE RECHERCHE (bis)

Georges FENECH n'aime pas le salon des vins de Grigny. On se souvient que l'an dernier, il n'avait pas trouvé les 5 euros nécessaires pour s'acquitter de son billet d'entrée et avait fait son petit scandale en public. Cette année, il a boudé l'événement. Il a vraiment eu tort car le millésime 2004 a été exceptionnel. Personne n'a remarqué son absence du reste. On le voit si peu à Grigny.

## COUP FOURRÉ

Lorsque l'on veut mettre à mal un projet – en termes crus : le planter – il existe deux solutions : la première, élégante, raffinée et un rien faux-cul consiste à le combattre politiquement en n'en faisant voir que les côtés les plus sombres ; la deuxième, moins élégante et pour tout dire franchement dégueulasse, consiste à taper la collectivité que l'on veut atteindre au porte-monnaie. En un mot, lui couper les crédits. C'est peut être bien ce qui est en train de se passer sur Givors et Grigny puisque, curieusement, deux subventions européennes, et pas des moindres, viennent de disparaître. L'une d'un montant conséquent concerne la réhabilitation de la Maison du Rhône à Givors et l'autre de 790 000 euros concerne la zone industrielle de Chantelot sur Grigny. Curieusement, pour ce dernier dossier, alors que l'Europe s'était engagée, voilà que la préfecture nous avise que les crédits seraient épuisés ! Rappelons, pour mémoire, que les crédits européens avaient, aussi, curieusement disparus sur les Pâtes-Bertrand nous obligeant à modifier notre projet initial. Champions en titre des coups bas et des coups fourrés, certains parlementaires UMP que l'on a vus en nombre ou isolés du côté de Condrieu, et même ailleurs, n'y sont peut être pas étrangers. La réussite de Grigny et les avancées de Givors font vraiment des jaloux dans les rangs des disciples de Sarkozy. A suivre, donc, dans le prochain numéro du CITOYEN, à moins que... les « sub. » ne reviennent !

## L'OPPOSITION GESTICULE... ELLE N'EST PAS ECLAIRÉE POUR AUTANT !

Qu'est ce qui pousse l'opposition locale à se donner en spectacle lors des conseils municipaux ? Comme au cirque et en tentant de monopoliser la parole, certains leaders UMP donnent un bien triste spectacle de la politique, et... d'eux-mêmes. Parfois les dérapages verbaux apportent un début de réponse.

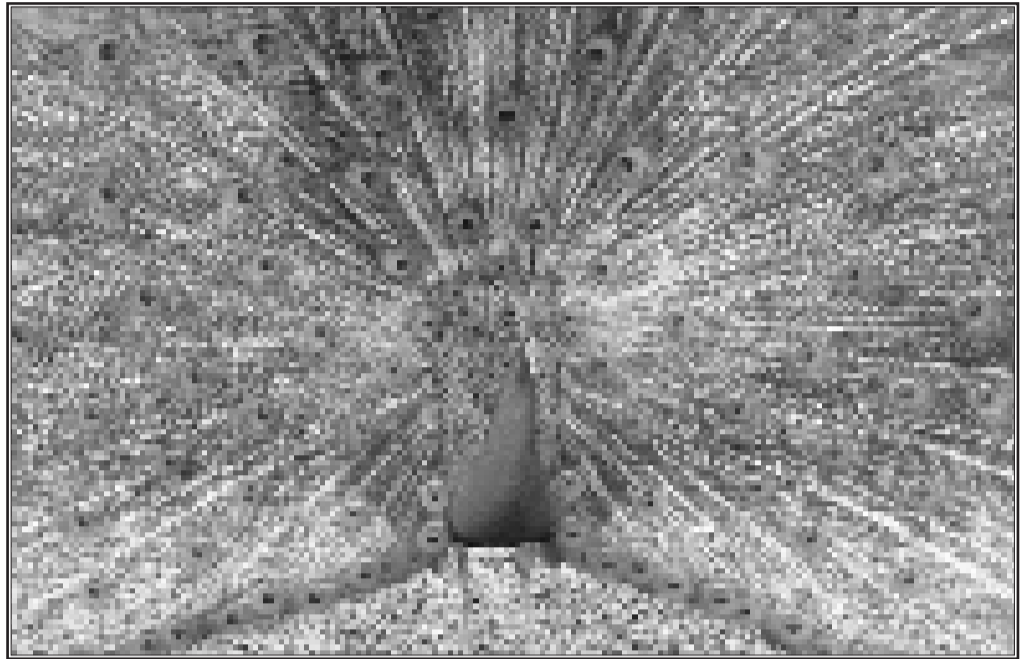
## POLITIQUE

**O**n aurait, nous dit-on, les hommes ou les femmes politiques que l'on mérite. La droite locale ne doit pas mériter beaucoup à en voir sa représentation au conseil municipal de Grigny. Hormis le fait que l'invective semble être devenue leur seule ligne de conduite, à défaut d'avoir des arguments et une ligne politique, les échanges volent bas et le débat ne s'élève pas plus haut... non plus. Faute d'avoir un public fidèle et convaincu, l'opposition compte beaucoup sur notre confrère Le Progrès qui, parfois, offre des titres accrocheurs à ses lecteurs et passe sous silence l'essentiel des débats, pourtant très instructeurs.

## LES ZONES D'OMBRE DE LA DROITE

C'est ainsi que lors du conseil municipal du 22 novembre, alors même qu'il était question d'aménagements qui pourraient être nécessaires à moyen terme sur le terrain d'honneur du stade, et notamment de son éclairage, l'opposition UMP, constante dans son incapacité à se projeter dans l'avenir, et avide de polémiques s'évertua à démontrer qu'il était parfaitement inutile de faire, par anticipation, une demande de subvention. Plusieurs élus ont pris le soin de préciser qu'une demande de subvention ne signifiait nullement que les travaux étaient retenus ou allaient avoir lieu. Rien n'y fit.

Précisons qu'en fonction des



« Quand le paon fait sa roue pour se voir, en levant ses belles plumes, il se hérisse de tout le reste, et montre de part et d'autre ce qu'il a d'infâme ». In Introduction à la vie dévote de St Francois de Sales, 1619.

résultats du Football Club de Grigny et de sa progression l'éclairage peut être rapidement à l'ordre du jour. Quoi de plus normal que d'anticiper pour élaborer un dossier de demande de subventions qui permettra, le moment venu, de réaliser, éventuellement, les travaux. Bernard Chipier, à court d'arguments, et pour conclure son intervention lança : « J'espère que dans ce dossier, seul l'intérêt général a été pris en compte ! »

Voilà un sous-entendu qui en dit long sur l'état d'esprit de l'opposition ! Bernard Chipier a-t-il voulu dire que délibérer pour réaliser un dossier de demande de subventions afin d'anticiper sur les besoins éventuels du FCG ne relevait pas de l'intérêt général ?

Laisserait-il supposer à mots couverts que la composition des équipes ou de l'association qui gère le club de foot serait un obstacle à l'intérêt général ? Accuserait-il la municipalité de défendre dans ce dossier des intérêts privés et si oui, lesquels ? On a vraiment hâte à la rédaction du Citoyen - et ailleurs - de connaître la signification de cette déclaration publique. En effet, malgré la demande insistante de nombreux conseillers municipaux qui se sont dit outrés à l'écoute de cette « petite phrase », le silence gêné a été total dans les rangs de l'UMP et de la droite.

Il apparaît, au-delà de cette déclaration et de sa gravité, qu'il y a vraiment de la part de l'UMP locale au conseil municipal une

réelle volonté de faire divergence en fuyant le débat d'idées. Donner du menton, se complaire dans une théâtralité sans talent, esquiver le débat par la provocation et les sous-entendus ne nous paraissent pas être une attitude constructive et responsable de la part d'une opposition qui se veut en permanence donneuse de leçons, quand elle ne s'autoproclame pas garante de la démocratie locale.

Les élus de la majorité ont, une autre vision de la politique et de la gestion quotidienne. C'est pour cela, que les projets avancent et que la ville gagne en reconnaissance, malgré les entraves (voir ci-contre).

LA RÉDACTION

## Élus et collectivités se rebiffent

S'adressant à la centaine d'élus présents, René BALME affirmait : « Nous vivons aujourd'hui un moment historique qui va jeter les bases d'un mouvement national voire au-delà... »

**U**ne belle unanimité s'est faite entendre ce 3 décembre dans la salle Edouard-Brenot pour dire « non » à la loi du fric, « non » à l'attaque en règle contre le service public. « Nous sommes venus pour nous informer », « Nous sommes attachés au service public, mais seuls nous nous sentons impuissants ! », « Comment faire pour informer nos populations sur un sujet aussi opaque et compliqué ? », « Il faut interpellier nos députés ! Quel est leur pouvoir sur ce sujet à l'Assemblée Nationale ? »

Après un tour de table passionnant qui a permis à la centaine de participants de mettre en avant ses craintes, ses souhaits ou ses interrogations, un débat productif s'est engagé avec le

bureau de l'association.

Agnès Bertrand et Laurence Kalafatides de l'IRE (Institut pour la relocalisation de l'Economie) on su avec clarté et conviction décortiquer et décrypter certains articles de l'AGCS et notamment l'article 13 qui prévoit la « libéralisation » mondiale des marchés publics de services. La dangerosité du PPP (Partenariat Public-Privé) a été maintes fois mise en avant tant par les élus que par les spécialistes.

L'après-midi fut consacrée à l'assemblée générale qui dota l'association d'un conseil d'administration de 28 membres très représentatifs des courants politiques présents. Le bureau fut reconduit et renforcé par un Secrétaire Général adjoint en la personne de

Michel Partage, maire de Varages dans le Var.

Le calendrier d'actions pour 2005 a été décidé à l'unanimité. Le point fort sera la semaine d'action qui devrait mobiliser toutes les collectivités hors AGCS, mais aussi les autres, tandis qu'une délégation s'invitera en décembre 2005 à Hong-Kong à l'occasion de la sixième conférence ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce.

Un argumentaire à destination du « tout-public » et des élus devrait voir le jour prochainement. Le nouveau Bureau s'est donné rendez-vous mi-janvier à Paris.

LA RÉDACTION



CONTACTS :  
Echo AGCS  
Hôtel de Ville  
69520 Grigny  
www.hors-agcs.org  
rbalme@sitiv.fr  
0472495237

LE DOSSIER

LE DOSSIER

LE DOSSIER

LE DOSSIER

LE DOSSIER

LE DOSSIER

LE DOSSIER

LE DOSSIER

# CONSTITUTION EUROPÉENNE

« Un document, à la fois illisible et incompréhensible pour les électeurs » et « dangereux pour la démocratie ». C'est ainsi que José Bové qualifiait dans les colonnes du journal *Le Monde* daté du 28 novembre 2004 le texte de la constitution européenne. Pour avoir étudié ce texte dans le détail, nous ne pouvons que lui donner raison. Il est vrai que si l'on n'est pas un spécialiste du droit (des affaires ?) le texte devient rapidement hermétique et garde tous ses secrets. Un décryptage s'impose et l'on se doit de rendre hommage au hors série publié par *l'Humanité* qui nous a facilité la tâche.

## NON, NON ET NON...

**Si le « non » l'emporte en France ou ailleurs, ce ne sera ni le chaos, ni la fin de l'Europe. En effet, les traités actuellement en vigueur s'appliqueront, par contre le séisme politique changera bon nombre de choses.**

Dire « oui » à ce traité constitutionnel, c'est bloquer l'avenir durablement dans une direction qui signifie en fait une terrible régression. Face au blocage qu'impose ce traité constitutionnel, je veux citer une autre Constitution, celle de 1793, dont la déclaration des droits fondamentaux, en son article 28, stipulait : « Un peuple a toujours le droit de revoir, de réformer et de changer sa constitution. Une génération ne peut assujettir à ses lois les générations futures. » C'est à cette sagesse des révolutionnaires que je voudrais inviter les décideurs d'aujourd'hui. (1)

### LIBRE CIRCULATION DU FRIC

Cette règle est si centrale qu'elle figure dans le préambule de la « Charte des droits fondamentaux de l'Union ». Et ce sont les élus du peuple, au Parlement Européen qui se voient adjoindre « de réaliser dans la plus large mesure possible » cette libre circulation des capitaux.

### LA FIN DES SERVICES PUBLICS

Le traité « constitutionnel » largement en retrait sur celui de Nice n'intègre nulle part le principe de services publics. Il conçoit ce qu'il appelle

les « services d'intérêts économique général » SIEG comme des dérogations tolérables. (III-166-2)

### L'EURO, CLÉ DE VOÛTE

La BCE (banque centrale européenne), l'institution qui décide pour l'essentiel de l'utilisation des ressources de l'Europe, a comme mission, non pas de promouvoir l'emploi ou la formation (ces mots ne figurent même pas dans les statuts) mais de rendre la zone euro « attractive » pour les investisseurs. (1-3-3)

### PAS DE CONTRÔLE CITOYEN

Le pouvoir légal du Parlement européen demeure bien encadré : il ne peut toujours pas déposer ses textes et légiférer. La commission (non élue) conservant le monopole de l'initiative législative. Le parlement reste écarté des décisions sur les recettes de l'Union et sur la majeure partie des dépenses de l'union européenne. (1-27-1)

### LA CULTURE COMME UNE MARCHANDISE

La culture n'étant pas une marchandise comme les autres, elle devrait avoir un traitement singu-



Crédit photo : Etiquette 100 % UE, médiathèque centrale, <http://europa.eu.int/>

lier, mais ce n'est le cas que sous condition : « les aides destinées à promouvoir la culture et la conservation du patrimoine quand elles n'altèrent pas les conditions des échanges et de la concurrence dans l'Union » « peuvent » le cas échéant « être considérées comme compatibles avec le marché intérieur. (III-167-3d)

### DES VOEUX POUR Y CROIRE

Dans la « charte des droits fondamentaux » (Partie II) la « liberté de travailler » remplace « le droit à l'emploi » ; « le droit d'accéder à un service gratuit de placement » remplace « le droit à un revenu de rem-

placement » ; « le droit à une aide au logement » remplace « le droit au logement ». Et puisque « le marché ou la concurrence est libre et non faussée » les libéraux peuvent dormir tranquilles.

### DISCRIMINATION CITOYENNE

Dans la continuité du traité de Maastricht, la constitution crée une Union européenne fonctionnant sur la discrimination en matière de citoyenneté : aux résidents, non issus des Etats membres, qui ne sont pas reconnus comme des citoyens, l'espace européen réserve une zone de droits très largement amputés. (1-10-1)

### LE TOUT OU RIEN

Dans sa partie VI consacrée aux « dispositions générales et finales », ce traité constitutionnel conclu pour « une durée illimitée » rend plus qu'improbable, en pratique toute possibilité de révision de son contenu (IV-443). Pour transformer les multiples articles consacrés à la primauté de la concurrence et du marché sur les services publics, la procédure envisagée constitue un parcours d'obstacle dont on risque bien de ne jamais voir la fin. En un mot, la modification de cette Constitution est un leurre.

René BALME

(1) - Europe, la trahison des élites, Raoul-Marc Jennar, FAYARD.

## ILS DISENT NON À LA "CONSTITUTION" EUROPÉENNE



**José BOVÉ**  
Syndicaliste paysan

Plus de pouvoir aux citoyens, moins de pouvoir au marché : tel est le credo de tous ceux qui sont engagés aujourd'hui dans le combat pour "une autre Europe".



**Emmanuelli Henri**  
Député PS

Je reste pour ma part persuadé que c'est une Europe sociale que veulent les Français, pas une Europe libérale. Et de ce point de vue, la contradiction reste entière.



**Montcharmont Gabriel**, Maire de Condrieu

Aujourd'hui, on nous dit que si le non l'emporte le retour au traité de Nice serait une catastrophe alors qu'à l'époque, il était présenté comme un succès.



**Martial Passi**  
Maire de Givors

C'est non, résolument. Non à une Europe qui se soumet aux diktats de l'Amérique impériale et qui ferme ses usines pour les relocaliser dans le sud-est asiatique.



**René Balme**  
Maire de Grigny

On peut être européen convaincu et contre une constitution essentiellement rédigée pour donner encore plus de pouvoir aux puissances financières et à l'OMC.

## Comment ça marche ?

– **LA COMMISSION** : élabore les propositions de loi, surveille l'application du droit, exécute le budget de l'Union, gère et coordonne la politique de l'Union, représente l'UE à l'international.

– **LE PARLEMENT EUROPÉEN** : vote les lois européennes, adopte le budget, ratifie la nomination du Président de la Commission, peut censurer la commission.

– **LE CONSEIL EUROPÉEN** : n'exerce pas de fonctions législatives, élit son président, définit les grandes orientations de l'UE, propose un candidat à la présidence de la commission.

– **LE CONSEIL** : adopte les lois européennes, conclut les accords internationaux, coordonne la politique économique des états membres, approuve le budget (avec le parlement), définit la politique étrangère et de sécurité commune, coordonne la coopération judiciaire et policière, se réunit en deux formations : affaires générales et affaires étrangères.

## en France

### SOCIAL LIBÉRALISME

Nous devons nous interroger sur notre identité de gauche au moment où le socialisme européen se trouve à un tournant de son histoire. Nous ne devons pas nous contenter d'aménager humainement le capitalisme, pas plus que nous ne devons nous adapter à l'ordre financier international en essayant d'en corriger les effets. Nous devons, au contraire, en combattre les fondements. Nous avons le devoir de réhabiliter la pensée politique face au pouvoir économique. Nous devons refuser l'idée de la mondialisation inévitable. Nous devons revenir à nos valeurs fondatrices que sont l'égalité des droits de tous les citoyens, la solidarité entre les différentes classes sociales, combattre les inégalités et redéfinir la laïcité par rapport aux avancées communautaires ou religieuses. Il faut lutter contre l'abandon progressif des services publics. Ni les transports, ni l'énergie ne doivent se retrouver aux mains de capitaux privés. Nous devons nous opposer à la dictature de la finance. Il est indispensable que de nombreux citoyens réfléchissent et s'expriment sur ces sujets. Pour trouver des solutions innovantes et efficaces, il faut une forte mobilisation car on est beaucoup plus intelligent à plusieurs que tout seul.

Gérard VERZIER

### CAMDESSUS.. DESSOUS

« Contribuer à éclairer, pour les Français et leur représentation nationale, les choix économiques et budgétaires à venir, en faveur de la croissance », telle était la mission confiée au groupe de travail présidé par Michel Camdessus. Notre confrère *Golias* nous apprend que, « celui qui fut le directeur du Fonds Monétaire International (FMI) et qui recycle sa retraite dans la synthèse du social catho et du libéralisme Sarkozyen » et « trouve que le SMIC est "trop élevé" (sic) fait partie du staff que réunit Jean-Paul II lorsqu'il s'agit de définir les positions géo-économiques du Vatican... ». « On est en droit de s'étonner, bien chrétiennement, de la place et du rôle de l'argent dans notre monde. Le pape et Sarkozy ont donc le même maître à penser... », conclut à juste titre *Golias* dans sa lettre de décembre 2004.

### 35 HEURES ET RAFFARINADES

« Il y a la ligne du Medef, la ligne des syndicats, la ligne de la France. Moi, je prends la ligne de la France (..) Je prends les compliments mais je ne m'enferme pas dans les compliments », a déclaré Raffarin au grand Jury RTL. Curieusement, depuis pas mal de temps, la ligne de la France est systématiquement calquée sur la ligne du Medef. A croire que, à court d'idées, le gouvernement irait chercher son inspiration chez le Baron Sellière ! Le CITOYEN, trouverait plus pertinent et plus honnête de dire que la France, gouvernée par le Medef depuis l'avènement de l'UMP, pourrait très bien se passer de l'amuseur public N°1 qu'est devenu Raffarin.

### TÉLÉPHONE BLEU

Devedjian qui est un grand utilisateur des centres d'appels en propose l'ouverture le dimanche. En contre-partie, les utilisateurs ne payeront plus les minutes d'attente... mais comme il faudra bien que quelqu'un paye ces minutes là, on peut être persuadé que l'on va demander aux employés une productivité accrue pour éviter... les attentes. Donc plus de travail en semaine et travail en plus le dimanche. Du grand art à la sauce Medef, avec une pointe de délocalisation à la clé. Ce qui a fait dire au patron de FO sur RTL : « Le gouvernement, comme d'autres gouvernements au niveau européen, prend appui sur le dumping que font d'autres pays pour remettre en cause les droits sociaux, c'est une mécanique de régression permanente ».

### LES FOURBERIES DE SARKO

Rares sont les hommes politiques qui maîtrisent à ce point l'art de la trahison. Balladur, Chirac ont encore le dos meurtri des coups de poignard du bourgeois du Bourget. Nick Sarko aime le grandiose. Entre 30 et 40 000 entrées payantes pour assister au sacre du roi et plusieurs dizaines de millions d'euros pour ce grand raout. Félon, l'homme est aussi retors. Partant du principe que ce qui fonctionne aujourd'hui aux Etats-Unis fonctionnera demain en Europe, il s'est imprégné du système américain. Celui que le MEDEF (son frère en est vice-président) trouvait à Bercy trop dirigiste, pourquoi pas collectiviste pendant qu'on y est ?, a observé Bush, a pris acte de ce qui paie, et a appliqué à la lettre la méthode. Derrière lui, sur une banderole immense, le mot « populaire ». Pas très loin, son épouse, ex-compagne d'un ancien comique troupier, un de ses enfants qui fait la claque pour papa, le témoignage de sympathie « d'artistes » qui se placent (au cas où...), une foi en Dieu revendiquée, pour ne pas dire exhibée dans son dernier livre, un communautarisme qui rime avec opportunisme : il convoqua, au Bourget sur scène, deux jeunes femmes, une de confession musulmane, une autre de confession juive. Des supplétifs en quelque sorte de l'armée sarkozienne.

N'en jetez plus, tous les ingrédients sont là pour l'envol du grand homme.

Pugnace, on le retrouve quelques jours plus sur un plateau de télé. Il nous vend la soupe avec la complicité honteuse d'un Drucker qui boit du petit lait. Nicolas est simple, sportif, aimant et aimable. Foin de sa mégalomanie et celle de sa femme qui, lorsqu'ils s'installèrent dans leur logement de fonction du ministère de l'Intérieur, ont exigé, entre autres caprices, de leurs « gens » qu'ils revêtent la redingote et les gants blancs pour servir à table. C'est cela sans doute « être près du peuple ». « Etre près du peuple », c'est aussi faire embastiller un jeune qui eut l'outrecuidance, il y a quelques mois, de lui manifester son aversion en des termes peu académiques. Un mois de prison ferme.

Obséquieux voire servile enfin, il ne craint pas l'onctuosité de la phrase pour s'attirer les grâces de quelques puissants qu'il exècre par ailleurs.

Un proverbe arménien décrit le comble de l'indignité comme étant l'attitude d'un individu qui lorsqu'on lui crache dessus affirme qu'il pleut.

On n'ose le croire.

AMSZEK

## dans Grigny

### AVEC LES CONSEILS DE QUARTIER

#### Visite de quartier Bel-Air.

Nombreux étaient celles et ceux qui avaient bravé le froid, ce samedi 4 décembre, pour accompagner le bureau du conseil de quartier au premier rang duquel figuraient Daniel Royer et Michel Vaissière. René BALME s'est joint à ce groupe pour faire une visite très détaillée. De nombreux dysfonctionnements ont été soulevés et des aménagements demandés. Le Maire et les élus se sont engagés à ce que les travaux soient rapidement mis en oeuvre pour les plus urgents et proposeront une inscription budgétaire en 2005 pour les réalisations les plus lourdes. Une ambiance très conviviale a présidé cette « promenade » dans les rues de Bel-Air qui s'est terminée autour du verre de l'amitié.

#### Le 8 décembre aux Arbo.

Les organisateurs ont été quelque peu submergés par la demande lors de cette première fête du 8 décembre. Une véritable réussite qui démontre, si besoin était, toute la vitalité et la convivialité de ce quartier redynamisé par d'importants travaux, notamment sur la rue de Pressensé. Un grand coup de chapeau aux commerçants qui sont à l'initiative de cette manifestation et qui ont su jeter les bases de ce que l'on espère un grand rendez-vous annuel. Le conseil de quartier, était quand à lui largement représenté, avec notamment, Christiane Chevillard et Gérard Verzier pour les élus.

### LA VIE DU CITOYEN

#### Conférence de presse

C'est entouré des membres du conseil d'administration et de nombreux sympathisants que **Le CITOYEN** a donné sa première conférence de presse. Daniel Royer, Président, a particulièrement insisté sur la nécessité d'un large rassemblement à gauche, sur la ville et l'agglomération, afin de contrer et de dénoncer les dérives libérales de l'UMP.

#### L'association **Le CITOYEN**

s'est donnée pour ambition de réussir, avec ses adhérents, ce rassemblement.

#### Composition du bureau

Daniel ROYER, président  
Jacqueline PANDOLFI, vice-présidente  
Christian GOUBERT, secrétaire  
Christiane CHEVILLARD, secrétaire adjointe  
Gérard VERZIER, trésorier  
Michel VAISSIERE, trésorier adjoint  
André DARTOIS, membre  
Jérôme RICHON, membre  
René BALME, membre

### AVEC LES NOUVEAUX HABITANTS

Ils étaient une soixantaine à avoir répondu à l'invitation de la municipalité pour une rencontre avec le maire et les élus. Après une visite guidée de la ville, commentée par René Balme, les nouveaux Grignerots ont pu visionner un film présentant la commune et mettant en avant le dynamisme du tissu associatif. Les participants n'ont pas manqué d'interpeller le maire et les élus sur des questions de leur vie quotidienne. Une grande unanimité s'est faite autour de la qualité de la vie dans notre ville et sur les nombreux services offerts à la population. Daniel Royer, Christiane Chevillard, Michel Vaissière, Gérard Verzier se sont entretenus avec les participants dans une ambiance détendue et chaleureuse.

### AVEC LES SPORTIFS

Alain Fessy et son équipe de l'OMS avaient, une fois n'est pas coutume, fort bien fait les choses ce vendredi 10 décembre en soirée. Une foule impressionnante s'était massée dans le centre Edouard-Brenot à l'occasion de la remise des récompenses aux sportifs. Toutes les disciplines sportives furent mises en avant lors des remises de coupes. Christiane Chevillard dans son intervention, insista sur le dynamisme des associations sportives, sur leur vitalité et sur l'engagement fort de la municipalité dans tous les actes de la pratique sportive. Un grand bravo aux bénévoles qui se dépensent sans compter, à l'OMS pour son rôle fédérateur.

## Adhésion

L'adhésion à l'association est de 15 euros par an et comprend l'abonnement au mensuel **Le CITOYEN**.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Envoyez ce coupon accompagné de votre règlement à : **Le CITOYEN** BP 40027 69520 Grigny France. Chèque à l'ordre de Association **Le CITOYEN**.

## LE CITOYEN

Directeur de la publication :

Association Le Citoyen.

Rédacteur en chef : René BALME

Comité de rédaction : R. Balme,

C. Chevillard, A. Dartois, C. Goubert,

J. Pandolfi, D. Royer, G. Richon,

M. Vaissière, G. Verzier,

Photographies : Le Citoyen

Imprimerie : Savoy Offset

Contact : Le Citoyen BP 40027 Grigny

69520. Tél : infos@le-citoyen.org

Prix au N° : 1 euro

Abonnement : 11 N° : 10 euros

N° ISSN en cours.

Dépôt légal à parution.

N° 02, janvier 2005.